Monsieur le Président **du Conseil Général des Alpes-Maritimes**

Des travaux de voirie vont bientôt être entrepris par le Conseil général sur la RD 2562, au Tignet, pour aménager le carrefour du quartier Saint-Georges. **L'idée d'un rond-point initialement prévu a**, semble-t-il, **été abandonnée** au profit d'un long « tourne-à-gauche ».

Nous tenons à vous faire savoir que **ce nouveau projet**, parce qu'il nécessitera 3 voies au lieu de 2, **présente pour nous de nombreux points négatifs** :

> **abandon**, faute de place suffisante, de la création **d'une voie piétonnière** reliant tous les commerces de la zone, et qui aurait pu servir d'**emplacement idéal au futur marché du Tignet**

> **insécurité pour les piétons** lors de la traversée de la RD 2562 qui serait plus longue et sans réel îlotage possible

> **insécurité pour les véhicules** car le risque de chocs frontaux persisterait

Pour toutes ces raisons, **la solution actuellement retenue pour l'aménagement de ce carrefour va à l'encontre de l'idée de création d'un centre de village plébiscitée par les Tignétans** lors d'un récent sondage. Pour préserver et améliorer notre cadre de vie et permettre au Tignet de se doter du centre de village dont il est dépourvu, **nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir faire en sorte que le projet de rond-point initialement prévu soit remis à l'ordre** du jour et, au final, retenu et mis en œuvre.

Espérant une issue heureuse à cette situation car connaissant toute l'attention que vous portez à l'amélioration de la qualité de vie de vos administrés, **nous vous remercions d'avance** de tout ce que vous ferez pour répondre à notre demande.

NOM	Prénom	Adresse	Signature